



Paris, le 18 juin 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOFIA : les résultats

L'Assemblée générale ordinaire 2020 de la Sofia, qui s'est tenue exceptionnellement à distance en raison de la crise sanitaire actuelle, a adopté les résolutions mises à l'ordre du jour et renouvelé le collège Éditeurs de son conseil d'administration.

En raison des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et conformément aux dispositions de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020, l'Assemblée générale ordinaire 2020 de la Sofia s'est exceptionnellement tenue à distance.

Pour permettre la plus large participation, la Sofia avait mis à disposition de ses membres la possibilité de voter à distance par voie électronique. Le nombre de votes exprimés a été de 1 276 pour les auteurs (soit 13% du nombre d'inscrits) et de 134 pour les éditeurs (soit 28% du nombre d'inscrits).

Le quorum de 5 % étant atteint dans chacun des deux collèges, l'Assemblée générale de la SOFIA a pu valablement délibérer. Elle a ainsi adopté l'ensemble des résolutions mises à l'ordre du jour et renouvelé son collège éditeurs. Vous pouvez retrouver l'ensemble des résultats sur le site de la SOFIA.

L'année 2019 aura été l'occasion pour la Sofia de célébrer 20 années de gestion collective au service des auteurs et des éditeurs de livres. Elle aura aussi été l'année du renouvellement, avec une nouvelle direction en janvier, une réforme des statuts à l'occasion de l'Assemblée générale de juin et une nouvelle gouvernance de la présidence et de la vice-présidence en septembre.

Le montant total des perceptions au titre du droit de prêt en bibliothèque, 16,78 M€, est en hausse depuis trois ans (+3% en 2019). Si le montant directement réparti aux ayants droit, 10,97 M€, accuse un léger fléchissement (-6%), ce dernier est essentiellement dû à l'augmentation de la contribution de la Sofia à la prise charge partielle des cotisations de retraite complémentaire des auteurs de livres, pour un montant total de 3,91 M€ (+42%).

Dans le même temps, l'augmentation des redevances perçues par la Sofia au titre de la copie privée numérique en 2018 lui a permis d'affecter 4,14 M€ à son action culturelle (+10%), avec 372 projets soutenus, et de redistribuer en 2019 un montant de 11,3 M€ à ses ayants droit (+18%).

L'année 2020 a commencé avec une crise sanitaire sans précédent pour laquelle la Sofia a adopté au plus vite les mesures d'urgence et prendra les dispositions complémentaires nécessaires pour permettre de limiter au mieux les conséquences de cette crise pour nos ayants droit et nos partenaires.

Contact presse : Nathalie Naquin, nnaquin@la-sofia.org